

GUIDE D'ENTREVUE AVEC LE CONSEILLER EN RÉADAPTATION (ASSUREUR)

Pour favoriser l'alliance entre l'assureur et le clinicien, voici quelques éléments que le clinicien devrait documenter auprès de l'assureur (autre que la CNESST) lors du premier contact téléphonique.

Volet emploi :

1. Quelles sont les possibilités chez l'employeur pour le retour au travail?
2. Globalement, quelles sont les exigences du poste de travail?
3. Est-ce qu'il y a une cote de sécurité au poste?
4. Est-ce qu'il y a un bureau de santé chez l'employeur?
5. Quel est le délai requis pour l'employeur pour mettre en place le retour au travail?
6. Quels sont les mécanismes de concertation et de communication prévus avec l'employeur?

Volet système de santé :

7. Est-ce qu'il y a d'autres intervenants dans le dossier de l'assuré actuellement?
(ex. : psychologue, travailleur social, infirmière, PAE, Plexo, Optima)
8. Quels sont les obstacles et facilitateurs déjà identifiés pour le retour au travail?

Volet assurance

9. Quelle est la date de changement de définition entre l'invalidité de courte durée et de longue durée (inapte à son emploi Vs. Inapte à tout emploi).
10. Est-ce qu'il y a des changements anticipés dans la fréquence des paiements d'assurance?
11. Quel est le nombre de semaines pouvant être attribuées pour le programme de réadaptation?
12. Quelles sont les attentes relatives aux services à offrir?
13. Est-ce qu'il y a une clause de rechute?
14. Quels sont les attentes du conseiller en ce qui concerne la concertation et la communication?